

MAC A3PRA

Maintien et Actualisation des Compétences A3PRA - Catégorie B&D -

Durée

▶ 26 heures

Nombre de
Stagiaires

▶ 12 maximum

Prix

▶ Nous consulter

Public

Tout Public.

Prérequis

- Être titulaire d'une Carte pro en cours de validité autorisant à exercer l'activité agent de protection physique des personnes exercée avec armes de catégorie B et D (+ préalable si expiré).
- Être titulaire d'une attestation de formation MAC APR de moins de 24 mois.
- Détenir une pièce d'identité en cours de validité.

Objectif

Renouveler sa carte professionnelle autorisant à exercer l'activité agent de protection physique des personnes exercée avec armes de catégorie B et D.

Compétences

- L'agent de protection physique des personnes renforcé armé est chargé de la protection des personnes et des biens.
- Assurer la protection des personnes lors de déplacements professionnels ou privés.
- Capable de sécuriser et d'intervenir pour protéger le VIP.
- Maîtrise des compétences de défense pour se protéger soi-même et pour protéger les autres.

Méthode pédagogique

- Théorie : exposés - débats avec support audiovisuel.
- Pratique : travaux pratiques et mises en situation.

Évaluation / Examen

A l'issue de chaque séance d'entraînement, une attestation CNAPS « MAC A3PRA » sera délivrée au stagiaire.

Validation

Attestation de mise à niveau A3PRA.

Délai d'accès

Environ 3 semaines sous réserve de satisfaire aux pré-requis.

Agrément

Agrément CNAPS : FOR-093-2027-03-30-20220585863

PROGRAMME

- Actualisation des connaissances relatives à la réglementation relative à l'acquisition et à la détention d'armes et de munitions
- Actualisation de la maîtrise du fonctionnement et du maniement des armes portées
- Remise à niveau des connaissances et savoir-faire en matière de secourisme tactique

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Matériel d'entraînement dédié au self-défense
- Les matériels nécessaires à la pratique des premiers secours
- Un défibrillateur de formation automatique externe ou semi-automatique
- Un kit médical de secourisme tactique
- Des matraques de type bâton de défense ou tonfas
- Des matraques ou tonfas télescopiques
- Des générateurs d'aérosols incapacitants ou lacrymogènes relevant de la catégorie D
- Des boucliers de percussions
- Des paires de protèges tibias
- Des coquilles de protection génitale
- Des paires de gants de type MMA
- Ensemble de protection complet
- Revolvers calibre 38 spécial
- Armes de poing calibre 9x19
- Holster avec rétention pour arme de poing ou revolver
- Armes de types airsofts
- Munitions réelles en 9mm luger ou 38 spécial
- Cible de type CNT 5, CNT 3
- Cible d'entraînement humanoïde
- Gilets par balles
- Appareils émetteur-récepteur
- Casques et bouchons antibruit
- Dispositif balistique de mise en sécurité des armes

Taux de Réussite
100 %